

## Tragique destin de Joseph K...

Jacques Morissette

Volume 25, Number 5 (149), October 1983

Tchécoslovaquie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30600ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Morissette, J. (1983). Tragique destin de Joseph K.... *Liberté*, 25(5), 86–101.

JACQUES MORISSETTE

## Tragique destin de Joseph K...

Bien que né à Prague et n'ayant jamais beaucoup quitté sa ville natale, Kafka a écrit toute son œuvre en allemand. A l'époque de l'empire austro-hongrois, l'allemand était, à Prague, la langue des milieux financiers et administratifs où Kafka pratiquait à contrecoeur son métier de juriste. «L'impossibilité d'écrire autrement qu'en allemand, écrivent à ce propos Deleuze et Guattari, c'est pour les Juifs de Prague le sentiment d'une distance irréductible avec la territorialité primitive tchèque» (*Kafka. Pour une littérature mineure*). C'est peut-être dans la dernière partie de sa vie, à l'époque de sa relation avec l'écrivain Milena Jesenska, que Kafka fut le plus conscient de cette impossibilité, tout comme après avoir été longtemps indifférent à ses origines juives il devait un peu plus tard, au contact de Dora Dymant, se mettre à l'étude de l'hébreu. Il n'eût certes pas suffi à l'auteur du *Procès* qu'il pût écrire son œuvre dans la langue du peuple pour qu'il fût réconcilié avec la vie, mais l'usage qu'il a fait de la littérature n'est peut-être pas moins significatif, et n'est peut-être pas significatif d'autre chose, que le sont, dans *le Château*, les efforts maladroits du personnage pour être admis par les villageois au sein de leur communauté. Par cette langue allemande dans laquelle il a écrit son œuvre, Kafka n'est pas un écrivain populaire tchèque; mais par la direction dans laquelle il a engagé cette œuvre obstinée, il a en quelque sorte demandé de l'être.

*«Et puis, ne faites pas tant d'histoires avec votre innocence, cela gâche l'impression plutôt bonne que vous produisez par ailleurs.»*

Le Procès, ch. I.

Le thème de la Justice revient trop fréquemment dans l'œuvre de Kafka pour qu'il ne soit pas indicatif d'une certaine prédilection, à moins qu'il ne s'agisse plutôt d'une sorte de fascination horrifiée. Car il est évident, si l'on voulait en juger selon les exigences de la sensibilité démocratique moderne, que rien ne saurait être plus injuste ni plus désespérant que ce qui, chez Kafka, se prévaut des recours et des solennités de la Justice.

Dans *le Procès*, qui est sans doute l'œuvre à laquelle le nom de Kafka est le plus immédiatement associé, Joseph K... reçoit, un matin, la visite de policiers qui lui signifient son arrestation mais sans être en mesure de lui dire sous quel chef d'accusation il est inculpé. En fait, il s'agit plus d'une assignation à comparaître que d'une arrestation proprement dite, car le prévenu reste libre de vaquer à ses occupations habituelles en attendant l'ouverture du procès. Dès le premier contact, la Justice kafkaïenne manifeste ainsi sa nature essentiellement provocante; on l'imaginait volontiers d'une sévérité implacable et voilà qu'elle se montre plutôt accommodante: le sujet qu'elle interpelle, elle le sollicite, mais ne le contraint pas.

Joseph K... est innocent, bien sûr — c'est du moins ce qu'il croit —, mais il doit néanmoins s'engager, s'il veut faire la preuve de cette innocence, dans toute une série de démarches auprès des personnages équivoques qui s'interposent entre lui et le tribunal inaccessible du haut duquel tombera la sentence. Personne, dans cette histoire, ne semble douter de la réalité d'un tel tribunal, mais personne non plus ne semble y avoir accès, et Joseph K... se laissera finalement égorger par ses bourreaux sans n'avoir jamais pu s'entretenir qu'avec des subalternes eux-mêmes ignorants de la faute qu'on lui reproche.

De quel crime Joseph K... s'était-il donc rendu coupable? Nous ne le saurons jamais et il n'est pas important non plus de le savoir, car la véritable question n'est pas là. Ce qui seul importe dans *le Procès*, c'est, apparemment, la question elle-même et l'angoisse qu'elle génère du fait qu'elle demeure à jamais sans réponse. A l'inverse du roman policier traditionnel qui ne met en place des éléments incompréhensibles ou absurdes que pour mieux en faire par la suite éclater le sens, le décevant récit de Kafka s'installe d'emblée dans le non-sens mais cruellement en quelque sorte, comme pour le plaisir d'accabler ceux qui, du fait de quelque optimisme irréfléchi, attendraient avec impatience l'instant spectaculaire où le

non-sens prendra fin. Mais chez Kafka, jamais le sens n'advient, jamais la réponse n'est donnée et le tragique destin de Joseph K... serait ainsi, à la limite extrême du romantisme, celui de ce cœur ingénu arraché à sa quiétude par l'hostilité d'un monde inexplicablement mauvais, à cette différence que la face hostile du monde n'est pas tant ici l'injustice de ses lois que son absurdité, c'est-à-dire ce refus silencieux qu'il oppose aux exigences rationnelles du sujet et à sa raisonnable volonté de savoir.

On comprend dès lors qu'abordée sous cet angle dramatique, l'œuvre de Kafka ait pu être si tôt revendiquée par l'ainsi nommée philosophie de l'absurde, laquelle se présentait elle-même à l'époque comme proclamation lucide et courageuse de la tragique vérité de l'homme. On peut se demander toutefois si, en faisant de lui un de ses plus douloureux représentants, la sensibilité existentielle ne s'est pas méprise sur ce qu'il y a de véritablement tragique chez Kafka et si, en la dramatisant comme elle le fait, elle ne réintroduit pas dans son œuvre un romantisme que Kafka s'était employé de toutes ses forces à récuser. Qu'est-ce en effet qu'une philosophie de l'absurde, sinon une ultime complaisance romantique, sinon une façon tardive de magnifier ou d'héroïser, en en faisant ressortir lucidement les incidences désastreuses, la revendication par l'intraitable sujet moderne de l'absolue propriété de son être et le refus consécutif, par ce même sujet, de toute vérité exigeant qu'il soit soumis à une autre instance que lui-même? La vérité du sujet moderne, sa liberté de faire ce qu'il lui plaît sans être limité par les prédestinations d'un quelconque ordre du monde, cette vérité ne pouvait accéder à sa formulation la plus radicale sans qu'apparaisse du même coup l'absurdité du monde réel à qui le sujet, libre de toute illusion, refusait désormais de prêter un sens lui-même parfaitement illusoire. Il ne devait plus être alors de vérité que décevante et l'authenticité d'une œuvre devait être signée par son obstination à décevoir, tant et si

bien que la fortune littéraire de Kafka au XX<sup>e</sup> siècle aura été que son œuvre soit lue à une époque où, dans les milieux intellectuels, il n'était pas de satisfaction plus exquise que celle d'être déçu. Car l'univers étrange des romans de Kafka offre bel et bien l'apparence d'un monde absurde et si l'absurdité d'un tel monde n'a officiellement rien de réjouissant, elle n'en peut pas moins servir de prétexte à la subjectivité romantique moderne pour projeter sur la réalité du monde le désordre qui a pour seule origine véritable son propre orgueil démesuré et sa propre insoumission.

Variante à l'infini, par la mise en scène d'une angoissante culpabilité, le thème de la désespérante absurdité, l'œuvre de Kafka aura donc eu pour effet paradoxal de déculpabiliser la conscience contemporaine de l'absurde et de la renforcer, si besoin était, dans l'illusion de sa suprême lucidité. Il n'y a certes pas lieu de craindre que l'influence de Kafka ne s'éteigne avec l'enthousiasme de ses premiers interprètes, qui n'auront fait après tout que se défendre de la fascination qu'il exerçait déjà. Mais puisque la subjectivité romantique moderne n'a guère cessé depuis de s'apitoyer sur son propre désenchantement et qu'elle mobilise à cette fin décevante l'œuvre si pudique de Kafka, il ne serait peut-être pas inopportun d'indiquer en quoi, malgré son application à ne jamais donner la clef de l'énigme et son refus de conclure par l'énoncé d'une vérité satisfaisante, cette œuvre n'appartient pas aux puissances qui la revendiquent, à ce qui, au XX<sup>e</sup> siècle, n'est pas une simple mode mais, bien plus, une disposition fondamentale qui consiste, dans l'ordre de la signification, à décevoir l'attente, à frustrer les consciences naïves de tout ce en quoi elles pourraient encore vouloir se reconnaître. Il n'est pas, on le sait, jusqu'à la forme du récit qui n'ait été ainsi sabotée, systématiquement et conformément à un programme explicite de subversion, de façon à désespérer, à libérer une fois pour toutes le lecteur encore trop confortablement

assujetti aux conventions narratives du roman traditionnel.

L'entreprise littéraire de Kafka n'a pas elle-même atteint à de semblables extrémités; l'écriture y est toujours sobre, presque toujours empreinte de cette courtoisie à l'ancienne manière dont les écrivains ultérieurs, là encore, ont pris grand soin de se libérer, et s'il se plaît à expérimenter des formats différents allant du très court récit au roman inachevable, Kafka ne se départit guère, au niveau de sa technique narrative, d'un certain conformisme capable de satisfaire à ce qui était, chez lui, une exigence d'humilité mais dans lequel, il est vrai, les amateurs d'absurdité verraient plutôt la marque d'une douloureuse et très subtile ironie. L'ironie tragique est en effet l'expédient auquel a recours la conscience moderne de l'absurde pour faire sans trop de dommages l'aveu de sa propre nullité. Rien ne vaut plus, tout est vain, il n'y a plus de sens..., tout cela est bien tragique, mais tout cela peut aussi être transformé, par le truchement des philosophies et des littératures qui exhibent ces constatations désagréables, en une démonstration somme toute satisfaisante de la supériorité du sujet sur l'absurdité du monde.

Le fait est cependant que l'ironie kafkaïenne n'est pas tragique et que ce qui est tragique, chez Kafka, l'est assez pour ne pas laisser de place aux faciles arrogances de l'ironie romantique. Ce qui s'avère dérisoire chez Kafka, ce dont il lui arrive de se moquer, ce n'est pas, par exemple, la Justice, c'est l'attitude de Joseph K... lui-même, non pas d'ailleurs en tant qu'il se met en quête d'une impossible réponse (ce qui serait un cas de tragique ironie), mais en tant qu'il refuse présomptueusement de se rendre, comme le font les autres accusés, aux insistances de la Justice qui arrête son choix sur lui. On lira pour s'en convaincre le plaidoyer que Kafka met dans la bouche de son personnage lorsque celui-ci affronte la «justice des greniers» pour subir son premier interrogatoire. Ce qui nous est donné là, c'est très exactement le

réquisitoire habituel du héros romantique moderne faisant grief aux lois humaines de leur perversité et protestant avec indignation de l'innocence de ceux qu'elles ont pour effet de persécuter injustement. Or ce bruyant discours de la moralité, Kafka lui-même nous le rend suspect en l'affublant d'une solennité si pompeuse qu'on en vient, par contrecoup, à se prendre de sympathie pour les pauvres gens qui sont rassemblés là et qui doivent essayer un pareil sermon.

Curieusement encore, mais dans le même sens, les auditeurs de Joseph K... semblent ne pas comprendre grand-chose à ce qu'il raconte ou du moins ce dernier ne réussit-il à éveiller que leur curiosité et non, comme il le voudrait, leur sens de la Justice. Certes ils trouvent que ce monsieur parle bien, ils l'applaudissent même; mais cela ne les empêche pas de s'intéresser tout autant à ce qui se passe à l'autre bout de la salle où un étudiant en droit s'adonne avec la corrompible femme du huissier à des ébats dont la nature n'est pas douteuse, comme si rien ne pouvait mieux que l'impudeur des amours triviales faire ressortir la fausseté du discours par lequel Joseph K... s'affiche dans toute l'intransigeance de sa dignité.

Cette séquence du «premier interrogatoire» (il n'y en aura pas d'autre) n'est pas sans importance pour l'interprétation qu'on peut faire de tout le roman. Car ce qui est évident ailleurs chez Kafka ne l'est pas ici, dans *le Procès*, où il est toujours possible, en adoptant le seul point de vue de Joseph K... et surtout en faisant de lui un héros romantique, de ne voir de la Justice que ce qui peut confirmer le personnage dans son statut de victime innocente et de questionneur déçu. Mais c'est là ne pas tenir compte du rapport réel qu'entretient Joseph K... avec ses entremetteurs successifs, et ce rapport en est un de complicité passive, désavoué parfois par des accès de raideur intransigeante mais avéré souvent par l'inconséquence dont fait preuve Joseph K... dans les démarches qu'il entreprend pour mener à bien son procès. Lorsqu'il

fait la connaissance, dans le bureau de son avocat Me Huld, d'un haut fonctionnaire dont l'influence pourrait être déterminante, K... se désintéresse inexplicablement de l'affaire, laisse en plan ses interlocuteurs et va rejoindre Leni, la servante, pour recevoir d'elle de plus éphémères gratifications. En revanche, le moment de la plus grande raideur sera, à la toute fin, celui de la marche vers la mort, dont Joseph K..., toujours insatisfait, déplore amèrement le caractère théâtral et la grotesque pédanterie. Or c'est cette raideur même qui est mortelle et non le décret de la Justice, lequel met d'habitude beaucoup plus de temps à venir (le procès de Block, qui dure depuis cinq ans, n'est pas encore commencé...) et peut même, à la demande de l'accusé, être reporté indéfiniment.

On a signalé à juste titre, à ce propos, que *le Procès* aurait très bien pu ne pas se terminer au chapitre X; mais s'il prend fin abruptement ou, du moins, si Kafka a écrit une telle scène finale, ce n'est que conformément à l'intransigeance suicidaire de Joseph K... qui préfère mourir plutôt que de négocier un arrangement. Ce ne sont pourtant pas les appuis qui lui auront manqué. Tout le monde, dans *le Procès*, aime Joseph K...: Mme Grubach sa logeuse, le gardien Franz qui le traite «sur un pied d'amitié contraire à tous les règlements», la femme du huissier, Me Huld son avocat qui le chérit comme un fils, l'industriel qui le réfère au peintre Titorelli, Leni..., tous ces braves gens essaient de lui faire entendre qu'il fait fausse route en s'obstinant de la sorte et se désolent de le voir ainsi gâcher son procès par des réactions intempestives.

En fait, il apparaît, dès lors qu'on renonce au dispositif de projection paranoïaque constitutif de tout romantisme, que c'est Joseph K... qui brutalise son entourage, et non l'inverse, à la manière de cet enfant gâté dont on peut voir la figure se dessiner avec toute la netteté voulue dans la série des quatre récits regroupés sous le titre «Un champion de



jeûne». L'aide qu'on lui offre de toutes parts, Joseph K... la dédaigne parce qu'elle ne peut servir en rien sa volonté de savoir; il est ainsi amené à se désolidariser définitivement de ceux qui l'entourent et qui, plus soucieux de survivre que de comprendre, se prêtent sans poser de questions aux ritualités éprouvantes de la Justice. Juste avant qu'on l'égorge — et c'est là la dernière manifestation de sympathie qu'il recevra —, K... voit paraître à la fenêtre d'une maison voisine la silhouette d'un homme qui tend les bras vers lui. Kafka a alors une formule étonnante et demande: «Etait-ce un seul? Etaient-ce tous?...» La question se pose en effet, car cet homme à la fenêtre, c'est tous les hommes, toute la communauté misérable des hommes, juges et assassins, servantes et huissiers, proxénètes et bourreaux, tous indignes, tous compromis, nul ne comprenant rien à la Justice tout en lui étant soumis et tirant de cette soumission même la plus farouche volonté de vivre, quand l'inutile rébellion de Joseph K... ne lui laisse d'autre issue que de se laisser emmener vers la mort par deux embaumeurs gras et essouffés.

Mais la Justice n'en demandait pas tant; elle ne demandait même rien du tout. Ce qu'elle provoque, plutôt qu'elle ne le requiert, chez ceux à qui sa provocation échoit, c'est l'aptitude à une certaine servilité, l'aptitude, plus exactement, à une certaine lubricité servile intimement liée au fait d'avoir été désigné par le discernement inexplicable de la Justice. (Mlle Bürstner demande en ce sens: «La Justice a une étrange puissance de séduction, ne trouvez-vous pas?») K... vient tout juste de lui apprendre qu'on lui intente un procès et, après avoir reconstitué pour elle la scène de l'arrestation matinale, il l'attrape et l'embrasse alors sur tout le visage «comme un animal assoiffé qui se jette à coups de langue sur la source qu'il a fini par découvrir». On peut se rendre compte en effet, à la lecture du *Procès* et de quelques autres textes (dont *la Colonie pénitentiaire*), que la Justice kafkaïenne produit sur la personne des accusés de

bien singuliers effets: elle ne procède pas brutalement à leur élimination au terme d'une persécution absurde, elle leur communique plutôt sa propre puissance de séduction sous la forme d'un certain rayonnement qui les rend irrésistibles, bref elle les érotise. Joseph K... le sait bien, qui se défend mal, dès le jour où il devient lui-même un accusé, d'un sentiment de honte lié à l'appréhension que désormais, partout où il ira, les gens le reconnaîtront (les femmes qu'il rencontrera, Mlle Bürstner, la femme du huissier, Leni, feront plus que le reconnaître). Or à quoi reconnaît-on un accusé? A sa beauté. La Justice embellit ceux sur qui tombe l'acte d'accusation, non certes pour en faire de belles âmes à la manière romantique mais pour faire de leurs corps des objets de désir et de provocantes allusions à l'obscénité de la jouissance. Leni, l'aimable servante de Me Huld, «trouve très beaux presque tous les accusés, elle s'accroche à tous, elle les aime tous et il me semble bien d'ailleurs (c'est Me Huld qui parle) qu'elle est payée de retour». Même le négociant Block, ce vieux monsieur desséché qui séjourne à demeure dans l'appartement de Me Huld au cas où celui-ci déciderait de le convoquer en pleine nuit, même ce personnage sans grâce appartient à l'univers érotique de Leni, à un degré moindre que Joseph K... toutefois qui est, lui, vraiment très beau.

On aimerait bien voir là, dans la prédilection de cette jeune femme pour la personne des accusés, une bizarrerie confinant à la perversité morbide dont, en outre, les traités de psychopathologie sexuelle mentionnent d'authentiques exemples; mais le vieil homme de loi, qui s'y connaît en la matière, n'est pas de cet avis. «Quand on sait voir, explique-t-il à son client, on trouve réellement que tous les accusés sont beaux. C'est évidemment, si j'ose dire, un phénomène d'histoire naturelle assez curieux.» Curieux sans doute, mais pas complètement inexplicable. Si ce n'est pas leur crime qui embellit les accusés, puisque tous n'en ont pas commis, et si ce n'est pas leur condamna-

tion future dont ils porteraient déjà l'aurole, puisque tous ne seront pas condamnés, «cela ne peut donc tenir qu'à la procédure qu'on a engagée contre eux et dont ils portent en quelque sorte le reflet».

Pour l'intraitable Joseph K..., ce ne sont là évidemment que des «généralités sans rapport avec la question» débitées par l'avocat dans l'espoir de faire oublier que l'affaire n'avance pas d'un pouce... La mauvaise foi du personnage est flagrante: si Joseph K... n'était en rien complice de cette procédure qui a pour effet de l'embellir, comment pourrait-il qualifier de «généralités» des propos aussi manifestement absurdes, aussi manifestement contraires à ce bon sens dont il se réclame pour dénoncer l'injustice de l'accusation portée contre lui? Se substituant à «absurdités» ou à «bêtises» auxquels on se serait volontiers attendu, le mot «généralités» fait ici office de lapsus par lequel le personnage reconnaît être devenu lui-même, en tant qu'accusé, un objet de désir, mais par lequel en même temps il relègue cette vérité qui le concerne de très près dans la région lointaine des «généralités» inintéressantes; le seul souci qu'il lui plaise d'afficher en cette circonstance décisive est de voir le procès se terminer au plus vite, quoique par ailleurs il se montre de plus en plus fasciné par le fonctionnement mystérieux de cette Justice qui le séduit. A l'invitation de Me Huld qui veut lui montrer comment un homme de loi traite sa clientèle ordinaire — c'est le négociant Block qui fera les frais de cette démonstration —, K... observe jusqu'à la fin le déroulement du rituel masochiste auquel doit se soumettre l'accusé moyen quand il veut savoir de quoi il retourne dans son procès; mais il ne le fait que pour s'instruire, bien entendu, et seulement après avoir redit expressément à Me Huld, au cas où ce dernier se méprendrait sur le sens de l'intérêt qu'il porte à la chose, qu'il lui retirait désormais le soin de le représenter. On assiste alors à un assez étrange spectacle. Sur l'indication de Leni, le négociant Block, déjà agenouillé près du lit, doit d'abord baiser

servilement la main de l'avocat. Celui-ci demande ensuite à Leni si Block s'est bien conduit pendant la journée, s'il a été bien sage dans la petite chambre où Leni l'avait enfermé à clef. A chaque question de l'avocat, Block, loin de se récrier devant une procédure aussi odieuse, implore Leni de témoigner de sa bonne conduite, alors même que toutes les questions de Me Huld n'ont manifestement d'autre but que d'avilir le négociant et de lui faire assumer jusqu'au bout les conséquences de son abjection. «Ce n'était plus là un client, c'était le chien de l'avocat.»

K... n'arrive évidemment pas à comprendre comment un homme aussi résolu à faire valoir ses droits en plaidant sa cause devant les tribunaux peut, d'autre part, se laisser humilier de la sorte, ni comment la Justice, servante traditionnelle des droits du sujet, peut permettre que le sujet soit ainsi bafoué; il ne le comprend pas, mais surtout il en est scandalisé, preuve que, malgré son entêtement à vouloir comprendre, il comprend déjà très bien par lui-même quelque chose d'essentiel que, par ailleurs, il n'admet pas et qui précisément le scandalise. Or ce que Joseph K... refuse si farouchement d'admettre, la Justice ne le lui donne en spectacle que pour mieux le provoquer. Aussi convient-il de procéder ici à un renversement de la problématique sous-jacente à toute lecture romantique de l'œuvre de Kafka et, plutôt que de s'obstiner à trouver incompréhensibles les méthodes de la Justice kafkaïenne, de consentir à en éprouver sur soi-même les provocants effets. Car ce qui est pour le moins aussi flagrant, dans *le Procès*, que l'incompréhensibilité ou l'absurdité (légendaire) de la Justice, c'est son caractère scandaleux. Chaque fois que K... apprend quelque détail nouveau sur cette «justice des greniers» qui lui fait horreur, c'est pour constater avec rage et dégoût les rapports scandaleux qu'entretient le personnel judiciaire avec l'ordre misérable de l'érotisme et de la jouissance. Cela commence avec la séquence du «premier interrogatoire» troublé par les gémissements lascifs de l'étu-

diant en droit; puis il y a cette convoitise du juge d'instruction pour la femme du huissier et son goût pour la littérature galante; il y a encore, outre le penchant de Leni pour la personne des accusés, cette ritualité sado-masochiste qui érotise les relations de Me Huld avec sa clientèle; et enfin, mais sur un mode presque hallucinatoire, la fustigation des deux gardiens par un bourreau accoutré du vêtement de cuir cher à la prédilection des amateurs de cruauté.

A tout prendre, il y aura eu, avant la fin du *Procès*, passablement de scènes de cette sorte et sans doute s'agit-il là, pour toute approche imbue de romantisme, d'un aspect plutôt incompréhensible de l'œuvre de Kafka, donc d'un aspect négligeable ou alors simplement caractéristique de l'incompréhensibilité générale, de la perversité générale de l'univers absurde dans lequel Joseph K... doit chercher la réponse à sa question\*. Mais l'incompréhension romantique de l'interprète n'est pas, en ce point précis, différente de celle de Joseph K... lui-même, car ce Joseph K..., il est, dans *le Procès*, l'incarnation de la raideur incompréhensive du héros romantique moderne, dont la volonté de comprendre est en même temps et surtout une façon d'exiger qu'on lui rende des comptes. Ce qui est proposé au sujet par les

---

\* *Faisant de l'œuvre de Kafka une lecture chrétienne, Joël Jakubec souffre à la lecture de certains passages à connotations lubriques. «Le lecteur suit tant bien que mal Kafka dans ses romans, au cours de ses descriptions; mais il arrive parfois que le récit rebute, frappe non seulement son sens du normal, mais encore sa sensibilité. Que penser des caresses équivoques que l'impresario prodigue au trapéziste; de l'étudiant difforme qui conduit au juge la femme convoitée; des ébats de Frieda et de K. dans la salle de gymnastique de l'école? Nous nous révoltons, nous disons non, puis après quelques instants vient le doute: on ne peut approuver; mais pourquoi pas cela aussi?» (Kafka contre l'absurde, Lausanne, 1962)*

suggestions équivoques de la Justice (quand Joseph K... croit ouvrir le livre de la Loi, il y trouve une illustration pornographique), le sujet romantique moderne, se posant lui-même comme seul gestionnaire autorisé de son désir, se refusera donc à y voir autre chose qu'une persécution arbitraire et indigne tant qu'on ne lui en aura pas dévoilé la raison.

Malheureusement ou plutôt heureusement pour la belle âme qui peut ainsi persévérer dans la raideur stérile de sa posture intransigeante, s'il y a une chose qu'on ne peut faire à propos de la jouissance ainsi offerte, c'est bien d'en donner la raison. Ce que refuse alors, avec son pathétisme coutumier, la belle âme romantique quand elle se reconnaît dans le tragique destin de Joseph K..., c'est l'abjection du sujet dans la jouissance, c'est l'abjecte abdication, dans une servilité lubrique, de sa glorieuse dignité de sujet. (La sexologie moderne, qui ne se signale pourtant pas par la fébrilité de ses effusions romantiques, n'a d'autre mission, à cet égard, que de prodiguer sous les auspices de la plus plate scientificité l'instructif spectacle d'une sexualité qui ne soit pas abjecte.) Or l'abjection, chez Kafka, est partout présente sous une forme ou sous une autre, à commencer bien sûr par celle, brutale, de cette *Métamorphose* qui advient à Grégoire Samsa et qui le transforme sans raison connue en une vermine répugnante.

Dans *le Procès*, l'abjection est surtout du côté des amours ancillaires; l'oncle de Joseph K..., personnage frénétique véritablement obsédé par la déchéance éventuelle de son neveu, traite la douce Leni de «petite saleté» et le neveu lui-même, quoique plus opportuniste, méprise ou délaisse les femmes qui s'offrent à lui. Mais cette attitude de Joseph K..., dont on oublie trop qu'il est un personnage exceptionnel, n'exprime pas la vérité de l'œuvre de Kafka, elle exprime exceptionnellement le refus de cette vérité qui se dit, à qui veut l'entendre, dans le langage équivoque de la troublante allusion. L'abjection étant la vérité de l'œuvre de Kafka, ce qui est ainsi refusé, ce

n'est pas l'injustice, c'est la jouissance et cela — il faut être honnête — on ne le refuse jamais complètement. Aussi, malgré qu'il lui oppose avec insolence «la gravité d'un dessein sublime» (Hegel), la Justice kafkaïenne sait-elle faire au héros romantique l'affront d'une piterie grossière à laquelle il ne s'attendait pas et que seul peut formuler assez crûment un langage lui-même abject: elle le fait bander.

Ce n'est pas, encore une fois, que la Justice veuille quelque chose. «La Justice ne veut rien de toi. Elle te prend quand tu viens et te laisse quand tu t'en vas.» Indifférente aux effets qu'elle produit, la Justice ne veut ni le bonheur ni le malheur de ses sujets; on se demande bien d'ailleurs, quand on y réfléchit un peu, en quoi cela pourrait lui importer. Ce qui a été perçu dans l'œuvre de Kafka comme effort pour atteindre une inaccessible transcendance n'est que l'exacte inversion romantique de cette vérité kafkaïenne fondamentale et brutale: le sujet n'a aucune importance. Et c'est l'effet le plus saisissant de la Justice que de lui rappeler cette vérité brutale, que de la lui faire sentir, au besoin, en le brutalisant.

L'erreur tragique de Joseph K... aura été de croire jusqu'à la fin à sa propre importance, de croire jusqu'à la fin que la Justice lui voulait quelque chose ou, ce qui revient au même, qu'elle lui reprochait quelque chose et que, par conséquent, quelque chose lui était interdit. Mais ce qu'apprend du gardien de la Loi celui qui avait toujours craint de franchir le seuil, c'est que cette porte n'était faite que pour lui; nul autre que lui n'avait le droit d'y entrer: elle était, derrière l'apparente impossibilité de vivre, la porte ouverte à sa plus intime possibilité.

La Justice serait-elle donc alors une terrifiante chimère, une dernière illusion, l'ultime croyance dont le sujet devrait se libérer? Bien au contraire, elle est la condition de l'épreuve qui donnera le courage d'entrer. En présence du gardien Franz, le futile Joseph K... ironise et laisse entendre que cette fameuse loi au nom de laquelle on vient l'arrêter, elle n'existe nulle

part ailleurs que dans la tête crédule des policiers. L'autre, qui sait de quoi il parle, lui répond simplement ceci: «Vous verrez bien quand vous la sentirez passer». La formule est d'une exactitude menaçante. La Justice, chez Kafka, est indifféremment la puissance de ce qui passe sans qu'on puisse y résister ou la stabilité indestructible de ce contre quoi le sujet vient se briser. Le véritable drame, le destin vraiment tragique n'est pas de subir cette épreuve, mais d'en être frustré par le défaut d'une Justice qui ne soit pas assez choquante.

Il ne fait pas de doute que si, de son côté, elle devait affronter l'œuvre de Kafka sans plus avoir le loisir d'y reconnaître une pratique de la déception, la conscience moderne de l'absurde en serait choquée. Concevoir, comme le fait Kafka, le principe d'une Justice qui ne donne pas ses raisons et qui ne permette pas au sujet d'en juger, ce ne serait plus de l'absurdité, ce serait de la provocation. C'est que la seule loi reconnue, à l'âge moderne, est celle qui résulte d'un contrat auquel le sujet a pris part et dont lui-même exige le respect, de sorte que, si empêtré puisse-t-il être dans l'enchevêtrement des lois, le sujet est assuré de ne jamais se soumettre à autre chose qu'à sa propre volonté. Toute autre Justice, sauf à y voir un inoffensif symbole de l'absurdité en général, ne pourrait être imputable qu'aux menées persécutrices de quelque mauvaise volonté. Mais la Justice, dans *le Procès*, est si peu le fait d'une (mauvaise) volonté qu'aucun de ses représentants ne songe à en interroger le sens. «Ah! ah! voilà, fit K... en hochant la tête, ces livres sont sans doute des codes, et les procédés de notre justice exigent naturellement que l'on soit condamné non seulement innocent mais encore sans connaître la loi. — Probablement, dit la femme qui n'avait pas très bien compris.» Probablement, c'est-à-dire: quelle importance?

Ce qui seul importe aux misérables parmi lesquels, de toute évidence, la Justice kafkaïenne se



plaît à recruter son personnel\*, ce sont les conséquences de la loi: ils se trouvent par là à donner, sans le vouloir, une saisissante leçon d'humilité. A l'époque où déjà tout est vain, à l'époque où déjà plus rien ne tire à conséquence et où tout peut être discuté, cette loi dont Kafka ne put que rêver est la seule chose indiscutable qui soit encore conséquente, elle est la seule chose indestructible qui ait encore du poids et qui puisse alourdir le sujet souffrant de son excessive légèreté. Le destin tragique de Joseph K... aura été de n'en pas pouvoir tirer la conséquence, de n'en pas éprouver le décret et de ne pas faire, en s'y soumettant, l'épreuve de l'abjection qui ouvre l'accès à la jouissance.

---

\* *Les accusés, dans le Procès, appartiennent aux couches supérieures de la population. Lorsqu'il visite les greniers où la Justice loge ses bureaux, K... croit pouvoir remarquer les signes d'une provenance commune chez ceux que la Justice oblige à fréquenter ces lieux pitoyables. «Tous ces gens-là étaient vêtus négligemment, quoique la plupart, à en juger par leur physionomie, leur tenue, la coupe de leur barbe et mille impondérables, appartenissent aux meilleurs classes de la société» (Le Procès, ch. III). Il serait toutefois excessif d'en conclure que la Justice kafkaïenne donne là le secret de son apparente absurdité et que, si elle recrute son personnel parmi les humbles, elle affectionne tout particulièrement les accusés issus de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie, là où on a le plus de chances de retrouver les représentants de la Raison moderne, c'est-à-dire ceux qui ont plus que d'autres besoin d'être provoqués.*